

Journée citoyenne

Forte mobilisation au deuxième arrondissement



Les jeunes fortement mobilisés pour curer les canalisations obstruées.



Jean-Fidèle Otandault (casquette), montrant l'exemple à l'occasion de la journée citoyenne du samedi 4 août.

CNE
Port-Gentil/Gabon

SOUS l'impulsion du membre du bureau politique, Jean-Fidèle Otandault, les militants du Parti démocratique gabonais (PDG) du deuxième arrondissement se sont mobilisés en grand nombre, pour une opération de salubrité menée dans le cadre de la Journée citoyenne. Avec eux, les autres habitants de cette circonscription administrative. Cette journée est, comme l'a rappelé le responsable politique, une invite à la population gabonaise, par la plus haute autorité de l'État, Ali Bongo Ondimba,

à nettoyer, chacun à son niveau, son environnement immédiat, chaque premier samedi du mois. Une mesure de lutte contre l'insalubrité qui semble avoir pris forme dans les esprits et les mentalités des habitants du deuxième arrondissement de Port-Gentil, lesquels ont donc massivement répondu à l'appel de Jean-Fidèle Otandault. Aux côtés de ce dernier, la maire Odette Ndjokounda. Outil de nettoyage en main, le membre du comité permanent du Bureau politique a montré l'exemple dans tous les quartiers qu'il a sillonnés à cette occasion. Notamment au Quartier-Chic, ainsi que dans les zones dites Interphotos et Derrière-la SEEG.



Le ministre du Budget a invité les Port-gentillais à faire de la lutte contre l'insalubrité une priorité quotidienne.

Ce qui a davantage motivé les jeunes et les personnels de la mairie du deuxième arrondissement à s'investir véritablement dans l'opération.

Entre curage de caniveaux, désherbage et collecte d'ordures ménagères, rien n'a été oublié. Toute chose qui a soulagé les riverains, certains subissant depuis

quelque temps la loi des tas d'immondices. Jean-Fidèle Otandault, par ailleurs ministre du Budget et des Comptes publics, s'est dit satisfait de la forte mobili-

sation dans sa circonscription politique, mais aussi dans le reste de la ville de sable. « Je me réjouis à chaque fois de vous trouver plus nombreux, cela montre que lorsqu'on a besoin de vous, vous êtes tous là », a-t-il dit, avant d'inviter l'ensemble des populations de la province à faire de cette journée le rendez-vous de la propreté. Toutefois, il a exhorté les uns et les autres à ne pas attendre la Journée citoyenne pour "rendre propres nos rues, nos maisons, etc". Car, au-delà de cet événement d'une portée nationale, "chacun de nous doit être responsable de son quotidien et de son cadre de vie", a insisté Jean-Fidèle Otandault.

Vie des associations/AHE/Formation des auxiliaires de vie scolaire (AVS)

La première promotion prête pour le service



Annie Edwige Adanhodou, présidente de l'ONG Agir pour le handicap à l'école.



Rodrigue Mbouendy Mabika, le formateur, s'adressant aux futures auxiliaires de vie scolaire. Photo de droite : Une vue de l'assistance.



FAE
Port-Gentil/Gabon

LA formation, à l'initiative de l'association Agir pour le handicap à l'école (AHE), de douze jeunes dames, dont neuf éducatrices du préscolaire a pris fin récemment. A la satisfaction des participants. Certaines ont été recommandées par des chefs d'établissements, d'autres y sont venues à leur propre initiative. Occasion pour Annie Edwige Adanhodou,

sa présidente fondatrice, de revenir sur le rôle de l'auxiliaire de vie scolaire (AVS). Elle a expliqué qu'il a pour rôle d'accompagner les enfants en situation de handicap dans le cadre de leur vie scolaire et parascolaire. Non sans ajouter qu'en classe, l'AVS ne remplace pas l'enseignant. Assis (ou assise) à côté de l'enfant, cet expert le guide dans la compréhension en reformulant ce que dit l'enseignant. Après la classe, à la maison ou dans une salle prévue à cet effet, seule avec l'enfant, l'AVS l'aide dans les devoirs tout en re-

venant sur les notions vues en classe. « Il s'agit donc d'un rôle trop important pour être pris à la légère. Nécessité d'une prise en charge adéquate pour ne pas continuer avec les pratiques d'à-peu-près qui frittent le charlatanisme », a-t-elle ajouté. Rappelant que sa structure a pour mission principale la scolarisation en milieu ordinaire des enfants vivant avec un handicap intellectuel et/ou moteur, Annie Edwige Adanhodou a souhaité que cette première expérience se pérennise en un partenariat

durable entre l'ONG et les établissements. Car, a-t-elle souligné, « il ne s'agit plus d'accueillir pour accueillir en gardant l'enfant dans un coin de la classe ». Aux douze impétrantes, elle a formulé le vœu de voir se pérenniser leur engagement, tout en les prévenant que les embûches et le découragement ne manqueront pas. Tout comme l'impatience des parents qui, parfois, les révoquera. Il s'agira de garder à l'esprit le bien-être de l'enfant qui est leur participation à une cause noble. Au nom des bénéficiaires

de la formation, Simonia Mboumy a confirmé que leur participation témoigne de leur engagement dans la prise en charge des enfants en situation de handicap. Au regard de l'intérêt suscité par cette initiative pour laquelle de nombreux établissements ont regretté qu'elle soit arrivée en période de vacances scolaires, il est à parier que d'autres formations de ce type seront organisées. Selon Rodrigue Mbouendy Mabika, éducateur spécialisé-psychopédagogue, chaque établissement sco-

laire de la capitale économique a, en son sein, au moins un à deux élèves vivant avec un handicap intellectuel. Or, les enseignants présents dans les salles de classe ne sont pas outillés pour encadrer ces cas. C'est pourquoi, assure-t-il, il faut louer l'initiative prise par Agir pour le handicap à l'école (AHE) de former des auxiliaires de vie scolaire (AVS) qui ont désormais les rudiments nécessaires pour l'accompagnement de ces enfants.